

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien



SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an  
10 fr. ; France et Etranger, fr. 12

## La dernière de Bahar au Grand Rabbin

**Le salut de la France  
et de ses colonies  
réside dans le retour  
à la journée de dix heures ;  
autrement c'est la banqueroute  
en perspective**

Si nous sommes l'objet d'attaques venimeuses que nous supportons stoïquement pour notre campagne en faveur du retour à la journée de dix heures nous recevons aussi des félicitations et des encouragements bien plus nombreux qui nous engagent à la poursuivre avec énergie car du retour à la journée de dix heures dépend le salut de la patrie et aussi de la Tunisie, intimement liée au sort de la nation protectrice.

Nous remercions nos correspondants, ils peuvent être assurés que rien ne nous arrêtera, rien ne nous détournera du chemin dans lequel nous nous sommes engagés avec quelques bons citoyens, quelques parlementaires plus soucieux de l'existence de la France que du mandat qu'ils détiennent, ils sont entrés résolument dans l'arène pour faire abroger cette loi néfaste et maudite du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures dont son auteur reconnaît aujourd'hui, mais un peu tard, les méfaits.

Que dit-elle ? Faisons remarquer en passant qu'aucun décret ne l'a instituée en Tunisie malgré la faiblesse de caractère de l'ancien résident général M. Flandin à qui nous devons l'état pitoyable de nos finances par ses libéralités inconsidérées qu'il est temps d'arrêter avec le retour à la vie moins chère si nous ne voulons faire un plongeon final dans un délai assez bref ou laisser passer le pays à l'état de ruines, faute d'entretien.

### DURÉE DU TRAVAIL

Art. 6. — Dans les établissements industriels et commerciaux ou dans leurs dépendances, de quelque nature qu'ils soient, publics ou privés, laïques ou religieux, même s'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, la durée du travail effectif des ouvriers ou employés de l'un ou de l'autre sexe et de tout âge ne peut excéder soit huit heures par jour, soit quarante-huit heures par semaine, soit une limitation équivalente établie sur une période de temps autre que la semaine.

Si aucun décret n'a institué la journée de huit heures, nos dirigeants l'ont laissée s'implanter et de fait tout le monde du haut en bas de l'échelle voulant travailler le moins possible et gagner des salaires fabuleux elle est devenue aujourd'hui la charte du travail mais une charte qu'il suffit d'un peu d'énergie pour remplacer par l'ancienne, c'est-à-dire dix heures de travail.

Ainsi, par exemple, aux chemins de fer pour assurer le service de nuit les compagnies sont obligées d'avoir trois équipes d'employés au lieu de deux autrefois : la 1<sup>re</sup> commence à 5 h. du matin pour finir à 1 heure de l'après-midi, la 2<sup>e</sup> de 1 h. à 9 h. et la 3<sup>e</sup> de 9 h. à la fermeture du service, au plus tard 5 h. du matin.

C'est inadmissible, il faut revenir aux deux équipes avec dix heures de travail effectif. L'économie sera appréciable pour les finances publiques, pour les usagers et ne coûtera qu'un léger supplément de travail au personnel heureux en général, de con-

tribuer au relèvement des finances nationales lui qui, en majorité a dû, par devoir, rester loin des hostilités, loin du front, n'accomplissant pas moins une tâche intéressante et patriotique.

Le résident général aura-t-il cette énergie ? Nous osons l'espérer mais pendant qu'on réfléchit le temps marche et le roi fainéant est toujours debout comme le veau d'or.

Il faut l'abattre et d'autant plus vite que chaque minute qui passe est une perte sèche pour le pays et ses finances.

Tergiverser en un pareil moment serait d'une insigne faiblesse dont nous le croyons incapable si nous nous rapportons à quelques-uns de ses actes, hautement approuvés sauf par quelques braillards devant qui on tremblait — Flandin regnante — parce qu'ils avaient constamment aux lèvres la menace de grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

### BULLETIN

#### Le crime de «Tunis» et pas d'Hamman-Lif

Un triste événement a marqué le début de la saison estivale à Hamman-Lif qui promettait de rendre à cette jolie station thermale et balnéaire la vogue dont elle jouit si longtemps. On connaît les faits, nous n'y reviendrons pas. Etait-ce une raison pour enlever au casino le seul moyen qui lui permette de faire vivre cet établissement sans être acculé en cours de saison à la fermeture, voire à la faillite si ses dirigeants n'avaient pas les reins assez solides pour vaincre et surmonter les difficultés des débuts toujours onéreux surtout quand les concours semblent peu disposés à seconder les efforts entrepris ?

Un crime a été commis, c'est entendu mais ce crime a-t-il été commis au cercle à la suite de discussion orageuse née autour du tapis vert ?

En aucune façon. Tout se passait de la façon la plus correcte, les membres n'étaient admis que sur la présentation de parrains et après un stage pour permettre les observations qui pourraient se produire sur le compte des postulants. Alors, où est le scandale ?

L'un d'eux a pu avoir une... défaillance est-ce une raison pour en rendre responsables tous les autres et fermer leur lieu de rendez-vous ?

Devant le tapage infernal mené par nos confrères autour du « crime d'Hamman-Lif » il semble bien que nos autorités n'aient pas su garder en la circonstance le sang froid qu'il convenait et qu'elles aient pris hâtivement une mesure radicale qui ne s'explique pas, nous dirons même qui ne s'imposait pas.

Est-ce qu'en France les mêmes faits ne se produisent pas ? Est-ce que le Ministère de l'Intérieur prend pour cela des arrêtés de fermeture contre les cercles de toute une ville ? Nous voudrions bien voir ce que ferait Nice devant une telle décision.

Le Résident général a un trop long passé administratif dans la carrière préfectorale pour savoir le contraire, aussi nous demandons que l'arrêté soit rapporté, rien de suspect, ni d'anormal ne s'étant passé dans le fonctionnement du cercle.

S'il en était autrement, ce serait un coup de force de plus qui ne serait pas à mettre à l'actif de son auteur, quel qu'il soit fut-il le Djelloul - parti

pendant depuis cinq jours — exactement le 9 — pour France et qui a cependant signé l'arrêté de fermeture le 14, arrêté contresigné le jour même par M. le Secrétaire général et signifié également le 14 jour féérié, par M. le commissaire Dargier. C'est aller un peu vite en besogne.

De mémoire de Tunisiens jamais décision ne fut aussi vite prise, pondue et exécutée. Et qu'on note bien que par un sentiment des convenances que l'on comprendra, le cercle avait clos ses portes dès la découverte du crime voulant s'associer à la douleur du père si cruellement frappé dans ses affections.

Ah ! les mouvements précipités ce qu'ils font parfois commettre d'illégalités, d'entorses à la loi quand ce ne sont pas parfois des faux patents, qualifiés et caractérisés passibles des tribunaux qui pourraient peut-être avoir à en connaître.

## ÉCHOS

### Arrivée du sénateur Gallini

Nous adressons nos plus sincères souhaits de bienvenue à M. le sénateur Gallini qui va arriver à Tunis pour y passer quelques jours avant de se rendre en Corse où il achèvera les vacances parlementaires au milieu de ses amis et électeurs.

### Autour du trône beylical

A la demande qui nous en a été faite nous avons suspendu notre campagne sur les actes inqualifiables dont la Cour beylicale était en butte de la part de quelques serviteurs intrigants pour permettre au gouvernement de prendre les sanctions qu'appelaient un état de choses qui ne pouvait durer.

Mais voici qu'un des plus louches de la bande vient de partir pour France où il est allé relancer ses amis et connaissances, ceux qu'il a pu obliger pour se faire « pistonner » et au besoin « peser » sur le résident général pour se maintenir en place et augmenter sa puissance sur la Cour.

Permettra-t-on qu'il arrive à ses fins et obligera-t-on le Souverain à subir plus longtemps la promiscuité d'un homme qu'il a assez vu ?

Si personne n'ose intervenir, nous dévoilerons entre autres un acte d'une délicatesse éprouvée que nous aurions voulu laisser dans l'ombre et qui obligera sûrement le gouvernement à intervenir malgré lui.

### La Tunisie à Marseille

Sous la haute impulsion de M. Lucien Saint, résident général, disent « Les Annales Coloniales » de Paris, la participation de la Tunisie à la grande manifestation coloniale de 1922 à Marseille promet d'être magnifique.

Nous n'avons qu'un regret, c'est de voir notre pauvre argent gaspillé au profit — non pas des Marseillais d'origine qui ont toute notre sympathie et pour cause — mais de cette ville populacée cosmopolite de Marseille qui a élevé l'estampage des coloniaux de passage dans cette ville à la hauteur d'une institution contre laquelle les efforts de tous ont été vains jusqu'à ce jour.

M. Laurent Chat de passage dans la grande cité maritime nous donnait dans son journal un aperçu de l'exploitation éhontée dont nous sommes l'objet. Nous nous demandons ce que ce sera en 1922 lors de leur grande exposition à laquelle nous allons consacrer stupidement une somme considérable pour nos finances pour un profit nul pour la Tunisie.

S'il était temps de faire machine en arrière, nous devrions nous contenter

d'y figurer dans un très modeste pavillon et limiter au minimum nos dépenses.

Quand les Marseillais auront pris des mesures contre les aigrefins qui pullulent chez eux nous verrons alors à modifier notre conduite, jusque là, si nous le pouvons, évitons le passage chez eux aussi approuvons-nous les tentatives faites en faveur des courriers maritimes sur Nice, Cette et Port-Vendres.

### Pour Hamman-el-Lif

Nous avons demandé à la Compagnie du Bône-Guelma de vouloir bien seconder les efforts des directeurs du Casino en créant des billets spéciaux de théâtre à prix plus réduits que les aller-retour, valables seulement le soir même, à partir du train 329 partant de Tunis à 18 heures 09 et retour par les derniers trains de la soirée.

Aujourd'hui notre requête vise aussi le départ du train 338 qui a lieu à 22 heures 15 serait-ce trop lui demander que ce départ soit reporté une heure plus tard à 23 h. 15, comme autrefois, de façon à permettre de prolonger la soirée au frais et d'assister à la fin du spectacle ?

### Dissimulateurs de bénéfices de guerre en correctionnelle

M. Laugier, juge d'instruction a renvoyé devant le tribunal correctionnel de la Seine sous l'inculpation de dissimulation de bénéfices de guerre Jacques Taïeb, Achille Taïeb et Elie Valensi de Tunis. Les trois inculpés, qui ont des manufactures de chaussures à Barcelone et des magasins de vente à Marseille et à Paris ont dissimulé 2.187.315 francs de bénéfices.

### Piqure mortelle ds moucho

M. Chaumard Mathurin, employé au service de M. Autard, marchand de moutons à Carpentras, a été piqué pendant son travail, par une grosse mouche bleue. Atteint à la joue et malgré les soins du docteur Cherry, Chaumard a succombé des suites d'une infection charbonneuse.

### Les services maritimes avec la Corse

Allons-nous avoir enfin un service maritime postal régulier avec la Corse ? Il semble bien qu'il en sera ainsi mais ce service sera-t-il viable si on ne le prolonge pas sur Nice ? C'est peu probable. Il nous semble que la commission aurait dû décider qu'un service maritime postal aurait lieu chaque semaine entre Nice-la Corse et l'Algérie ou la Tunisie alternativement.

De cette façon nous aurions deux courriers par mois pour la Corse et Nice et l'Algérie autant. Ce serait bien le diable si nous ne pourrions l'Algérie et nous assurer un frêt suffisant pour assurer — sans perte — l'existence d'une ligne si chère à nos compatriotes corses obligés, onze mois sur douze, de passer par Marseille lorsque des nécessités impérieuses les appellent dans leur petite et si belle patrie.

### Nécrologie

M. Labadie, directeur des Domaines et de la Colonisation vient d'avoir la douleur de perdre son père décédé à Tarbes.

Nous le prions d'agréer nos vives condoléances.

### Petites Nouvelles

Nous sommes étonnés de la prudente réserve observée vis-à-vis de la « Petite Tunisie » par un journal local dont le président du conseil d'administration est pourtant un de nos amis de longue date et ancien collaborateur.

Est-ce que le petit avocaillon qui le rédige aurait des démangeaisons dans les doigts qu'il ne pourrait écrire le nom de

### A genoux, rabbin !

*C'est de l'inouï que je chante.  
Non prius audita canto  
Horace.*

(Suite et fin)

Oui, à Tunis, il y a vingt ans, le premier, le seul, j'ai dans une cause que je rendis retentissante et restée légendaire, fait respecter le droit des Juifs devant la Justice et contre le gouvernement et l'opinion, où il avait été piétiné. Ses défenseurs juifs l'avaient couramment abandonné et trahi. Il succombait. Son triomphe et celui du nom juif y fut éclatant. Les vibrations n'en sont pas éteintes encore aujourd'hui.

Pendant des années le Gouvernement respecta le droit des Juifs, tremblant qu'une victime ne me rappelât à sa rescousse. C'est quand on me sut parti pour de bon, qu'on recommença.

Or, tandis que je bataillais là-bas, seul contre la puissance et le nombre, qui donc, croyez-vous, me donnait le coup de couteau dans le dos ? Un juif, un certain Boulakia, correspondant de l'Univers Israélite de Paris, où il fit cause commune avec les antisémites de Tunis. C'est, je crois, le même paroissien qui mène l'affaire du cimetière.

Aujourd'hui, qui donc m'outrage à Tunis ? Le journaliste juif de langue française que j'ai défendu contre Padoux, secrétaire adjoint du gouvernement tunisien et contre la « Dépêche Tunisienne », qui complotaient de lui défendre d'écrire dans les journaux français.

Et c'est dans cette même langue où, à l'époque je lui permis d'écrire, qu'il m'insulte et c'est à cette même « Petite Tunisie » où j'ai défendu sa personne et son droit qu'il reproche dans l'« Egalité » du 13 mai écoulé, d'hospitaliser mes articles auxquels il serait incapable de répondre.

Partout et toujours, les juifs que j'avais défendus ou sauvés ont trafiqué avec leurs propres ennemis du capital alarmant que je représentais, et ont fraternisé avec eux sur mon dos.

Evidemment, toute la morale est en judaïsme, mais il n'y a aucune moralité en Israël. Ces félonies ne sont le fait ni d'un, ni de cent, mais de tous. C'est spécifiquement, nationalement juif, de « ce peuple d'enfants fous, experts au mal, « gauches au bien, la boue et l'ordure « des peuples », dont parle Jérémie IV 22 et à ses Lamentations III 45. Ce n'est pas moi qui le lui ai fait dire.

J'en appelle à tous ceux qui ont défendu les juifs. Il n'est avanie et martyres qu'ils ne vous infligent. Au lieu de vous honorer, ils vous impriment par les moyens les plus criminels la sensation que vous n'avez été que leur souillon des plus ignobles besognes. Cela par crainte de vous voir revendiquer une cote, et par humiliation et rage d'avoir été, en un jour de détresse, protégés par quelqu'un. C'est leur ingratitude qui a tué ce pauvre Bernard Lazare.

Moi, si je les ai défendus, ce n'est point par amour pour eux, mais pour mon idéal de justice à moi, comme partout, pour les chrétiens et les musulmans. Le Talmud permet de dire sa prière dans certains endroits peu ragoûtants. C'est la ferveur seule qui compte.

Voilà ce que méritaient de s'entendre dire les juifs, pour m'avoir manqué de respect. Ma personne y est indifférente, mais la morale m'ordonne de montrer à ce peuple qu'il ne saurait impunément laisser honir en son nom, ceux qui se sont sacrifiés pour lui !

Au cimetière maintenant !  
Mon texte, tiré du Choukhan Aroukh, Yore Déah 363-I, a produit l'effet attendu du pavé dans le msre rabbinale,

## Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie (en face la Poste) — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse (Tunisie) — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD MAUDEUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques. A. Minaud et Fils, ancien Auctourier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magneto - Toutes Machines Electriques Rebouillage - Entretien.

Pharmacie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie (en face la Poste) Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Entrées coloniales : Borg frères, 11, rue des Glaciers - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures — J. Zeitoun, 2, rue d'Italie — Expéditions pour tous pays.

Les GALERIES PARISIENNES (Alphonse Licari, pp.). 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brame frères et Cie, pp.

MANSOUR BEN GEMMA — Shyp Chaudler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1<sup>er</sup> ordre — Viazzi, propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maitais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arya". — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes. — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers - Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — MAURICE AZERM, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse (Tunisie) — Coqs sommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

d'une somme de mille francs comme contribution à l'achat d'un immeuble pour l'institut héliothérapique du Kram.

— Notre excellent confrère et ami André Costa, délégué à la Conférence Consultative, bien placé à Sfax pour connaître les coups de bourse qui se mient sur les huiles aurait télégraphié à M. le Résident général pour lui demander le maintien de la taxe d'exportation pour assurer un cours raisonnable à celles destinées à la consommation tunisienne.

Il a suffi à Tunis de l'arrivée d'une délégation venue pour demander la suppression de la taxe des huiles pour que le prix augmente de soixante centimes par litre, que serait-ce si on s'avisaient de faire droit aux réclamations des marchands d'huiles ? Bravo, Costa.

— Nous apprenons avec plaisir que notre jeune ami Taieb Ellamti, fils de notre correspondant dans cette ville, vient de recevoir la croix de chevalier de 1<sup>re</sup> classe du Nichan Iftikhar.

Nous le félicitons de cette nouvelle distinction qui vient s'ajouter à celles qu'il possède déjà.

— Nos vives félicitations à M. Georges Mouchard, fils du sympathique directeur de la Cie du Gaz et Eaux qui vient d'être reçu à la première partie du baccalauréat (latin-langues) et au jeune Yvan Daninos pour la médecine.

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

et toutes opérations de Banque

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

Délivrance de BONS DE LA DEFENSE

NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :

1 à mois 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o.

3 à mois 4 o/o - à 1 an 5 o/o.

Kola Sport... stimule

POUR VOS TRACTEURS

POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile

Victorine reconnue

la meilleure, ayant

fait ses preuves depuis

15 ans. Comptoir

Général des Produits

Lubrifiants.

Av. J.-Ferry - Tunis

Hôtel - Restaurant

du Casino de la Goulette

Restaurant Cachir de 1<sup>er</sup> ordre

— Chambres meublées pour la

Saison — Grand assortiment de

Glaces

## Suite des petites nouvelles

notre journal ? La « Petite Tunisie » lui rappellerait-elle des souvenirs qu'il n'a pas encore pu digérer ?

— Nous adressons nos vives félicitations au capitaine Charles Pietra, ancien avocat au barreau de Tunis qui vient de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

— On va construire une école de cent mille francs pour les quelques habitants d'Ain-Rhelal près Mateur, fief de M. Pelletier alors qu'on hésite à entreprendre une pareille dépense pour St-Germain où il y a plus de cinquante enfants en âge de fréquenter l'école dont beaucoup restent chez eux ne pouvant aller à Radès ou à Hammam-Lif.

— Quand donc l'intérêt général primera-t-il celui de quelques gros personnages ?

— Le premier courrier Tunisie-Corse a emporté 765 de nos compatriotes qui ont été heureux de remettre les pieds pour quelques semaines dans l'île natale et reprendre contact avec les parents et amis.

— L'annuaire SELL, relevé des principales maisons franco-anglaises et belges en France vient de paraître à Londres, 166 Fleet street.

L'édition : 10 fr. franco.

— La fête de St-Germain a été une bonne fête de village qui aurait gagné à être célébrée un autre jour que le 14 juillet, l'affluence eût été certainement plus considérable.

Ses organisateurs manquaient un peu d'expérience puisqu'ils n'avaient pensé ni à commander un train de retour vers 2 heures du matin, ni à faire planchéier ce qui servait de bal, ni à faire venir un limonadier pour les rafraichissements. Une autre fois plus expérimentés ils feront mieux en attendant félicitons-les tout de même du dévouement qu'ils ont apporté dans la tâche difficile d'organiser la première fête de St-Germain où l'on vit un maître-tailleur passer à l'état de lampiste en chef.

— On annonce que M. Germonneau, vice-président de la commune serait revenu sur sa décision et aurait repris sa place à la tête du conseil municipal; qui capitulera, lui ou le conseil dans la question de la taxe des terrains non bâtis ? En tout cas, son retour n'a causé aucune joie dans la population qui ne sait pas apprécier le dévouement qu'il apporte à faire leur bonheur. Il n'y a qu'à faire un tour à St-Germain pour apprécier l'état des rues, des chemins, de tout ce qui constitue la commune. On ne peut pas trouver « mieux » comme entretien.

— Si M. Germonneau est démissionnaire qui va profiter de la carte de circulation Tunis-St-Germain en 2<sup>e</sup> classe qu'il s'est fait octroyer par le conseil municipal et dont la validité n'expire que le 31 décembre prochain ? Une autre fois nous espérons que le conseil municipal priera le vice-président quel qu'il soit de la payer de ses deniers.

— Nos félicitations à nos amis B. Yvorra, le maître-imprimeur bien connu et au Dr Cattani, délégué à la Conférence Consultative qui ont fait don chacun

l'offre de la Ville est jugée plus que raisonnable : généreuse ?

C'est que le comité n'a pas ses coudées franches. C'est Paris qui le pousse, et Paris c'est l'Alliance Israélite. Nous voilà en plein mystère politique.

On se demande, en effet, comment Paris qui tient toute la juiverie tunisienne à sa merci par l'argent, Paris, dont cette juiverie veut précisément s'émanciper par l'argent, comment Paris voyant Tunis à la veille d'encasser cinq beaux millions de la délivrance, qui devraient le faire loucher, tient si à l'aprement à lui en faire avoir dix ?

Eh ! c'est justement pour l'empêcher par cette surcharge, de réaliser l'affaire, donc d'encasser les cinq premiers millions. Et pour la paralyser plus sûrement Paris leur lance dans les jambes la prohibition talmudique chiquée. De là, la campagne de fanatisme.

C'est ce qui explique pourquoi Zeitoun, dans sa réponse, me traite d'étranger et m'invite, à me mêler de ce qui me regarde.

Il n'aurait pas osé, si ce n'avait été qu'une affaire de dogme, qui est du domaine public. Mais c'est une affaire d'argent locale, et il a raison dans son patois.

Seulement son pieux fourbi soulève la complication d'ordre général, d'exposer criminellement les juifs à la haine et au mépris de leurs concitoyens, j'ai un droit de regard sur tout ce qui les touche.

Désormais, la presse tunisienne possède tout le dossier du procès, le débat est épuisé.

Le public juif saura, pour la première fois, que ce qui lui avait paru juif et sacro-saint n'est qu'un vaste mercantilisme esclavagiste et cannibalesque, dont il fait les frais depuis notre prime histoire.

Il saura que les seuls juifs authentiques sont les Prophètes et l'élite intellectuelle et morale douée, comme eux, de la plus haute vertu humaine, le courage civique et que c'est parce que, eux les Apikoros sont assassinés en Israël qu'Israël est assassiné parmi les nations... !

Jacques BAHAR.

92, rue de Richelieu - Paris

N. D. L. R. — Nous étions un peu gênés de publier la suite de la lettre de Jacques Bahar, par suite du douloureux événement survenu dans sa famille mais nous n'avons pu la remettre à plus tard.

## PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

Léon BLOCH Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

## Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

## Chaux Hydraulique et Ciment

### PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 107, Potinville n° 2 Réseau d'Hammam-Lif

## Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

## CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touche - Paquebots - Poste Français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

## Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

## G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE

### G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

## S<sup>te</sup> F<sup>se</sup> des Chaux et Ciments du Bon-Kornine

Société anonyme au capital de 100.000 fr.

## USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)

Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :

77, Avenue de Carthage — TUNIS

(Téléphone 5.84)

## RESTAURANT DU JAPON

G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires

7, Rue Amilcar — TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000

Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS

Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France

Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Orada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans (avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation)

Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'intérieur.

L'Huile qui graisse le plus

## « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et consignations — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(17<sup>me</sup> ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Tracteurs

Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale

des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grups

admis par les Administrations des Travaux Publics

et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia

Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1.68)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

DIRECTION DES DOMAINES

VENTE

par adjudication aux enchères publiques de douze parcelles de terrain à bâtir sises à Sfax, faubourg de Moulinville.

Le douze août mil neuf cent vingt et un à huit heures du matin, il sera procédé dans les bureaux du Contrôle Civil de Sfax, à la vente aux enchères publiques à l'extinction des feux en douze lots de douze parcelles de terrain à bâtir sises à Sfax, faubourg de Moulinville et faisant partie de la parcelle 10 de la propriété domaniale immatriculée sous le nom de « Les Environs de Sfax-Nord » titre foncier N° 5238.

N° du lot	Superficie approximative	Prix
Lot un	690 m <sup>2</sup>	4.200 fr.
Lot deux	560 m <sup>2</sup>	3.400 fr.
Lot trois	560 m <sup>2</sup>	3.400 fr.
Lot quatre	700 m <sup>2</sup>	4.200 fr.
Lot cinq	700 m <sup>2</sup>	4.200 fr.
Lot six	780 m <sup>2</sup>	4.700 fr.
Lot sept	780 m <sup>2</sup>	4.700 fr.
Lot huit	640 m <sup>2</sup>	3.900 fr.
Lot neuf	640 m <sup>2</sup>	3.900 fr.
Lot dix	700 m <sup>2</sup>	4.200 fr.
Lot onze	700 m <sup>2</sup>	4.200 fr.
Lot douze	720 m <sup>2</sup>	4.400 fr.

Les personnes qui désirent prendre part à l'adjudication doivent obligatoirement déposer entre les mains du Chef de la Circonscription Domaniale de Sfax, avant le dix août mil neuf cent vingt et un une demande d'admission aux enchères, rédigée sur timbre.

Le cahier des charges est déposé et tenu à la disposition des intéressés.

1° dans les bureaux de l'Inspection des Domaines à Sfax.

2° dans les bureaux de la Direction des Domaines (Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation) à Tunis.

## Sempre Avanti